

SOLIDARITE SIDA

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux Membres
SOLIDARITE SIDA
16bis, avenue Parmentier
75011 Paris

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SOLIDARITE SIDA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable et de présentation des comptes décrit dans le paragraphe « Changement de méthode comptable et de présentation des comptes » de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de la première application du règlement ANC 2018-06.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 4 juin 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Francis Chartier

COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION SOLIDARITE SIDA

Exercice clos le 31/12/2020

ASSOCIATION SOLIDARITE SIDA

Sommaire

Bilan association	
Actif	3
Passif	4
Compte de résultat association	6
Annexe aux comptes annuels	
Description de l'association	8
Faits marquants	8
Evénements postérieurs à la clôture	8
Changement de méthode et présentation des comptes	9
Autres informations	11
Dispositions spécifiques relatives à l'appel public à la générosité	12
Immobilisations et amortissements	16
Produits à recevoir	16
Fonds dédiés	16
Etats des créances et des dettes	17
Charges et produits constatés d'avance	17

BILAN ACTIF AU 31/12/2020

ACTIF	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)			Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	9 278	8 643	635	635
Immobilisations incorporelles en cours	15 360		15 360	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	142 716	114 923	27 792	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Autres immobilisations corporelles				40 428
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Autres participations				1 571
Prêts				
Autres immobilisations financières				99 325
Autres	390 007		390 007	
Total I	557 361	123 567	433 794	141 959
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	30 695	30 695		
Stocks marchandises				29 307
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	30 552		30 552	491 415
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres	2 012 647		2 012 647	1 267 133
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires				81 325
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 669 625		2 669 625	2 166 193
Charges constatées d'avance	83 782		83 782	16 322
Total II	4 827 301	30 695	4 796 605	4 051 695
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	5 384 661	154 262	5 230 399	4 193 654

BILAN PASSIF AU 31/12/2020

PASSIF	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Réserves pour projets associatifs		560 000
Autres	660 000	100 000
Report à nouveau	716 686	83 297
Excédent ou déficit de l'exercice	304 822	633 389
Situation nette (sous total)	1 681 508	1 376 686
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	1 681 508	1 376 686
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	519 147	
Total II	519 147	0

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 (suite)

PASSIF	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
PROVISIONS		
Provisions pour risques	510 070	
Provisions pour charges		
Total III	510 070	0
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		136 546
Total III bis	0	136 546
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	307 169	553 234
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	284 695	286 589
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	650 363	349 140
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 277 447	1 491 459
Total IV	2 519 674	2 680 422
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	5 230 399	4 193 654

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	9 569	
Ventes de marchandises		5 559 563
Production vendues services		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	587 230	
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	376 645	624 410
dont parrainages	376 645	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 188 388	
Subventions d'exploitation		3 919 104
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	269 040	
Mécénats	470 138	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	32 975	17 128
Utilisations des fonds dédiés	136 546	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		170 187
Autres produits	51 258	
Cotisations		29 655
Dons manuels		537 715
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits		1 674 264
Total I	5 121 789	12 532 026
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	14 690	
Achats de marchandises et de matières premières		125 741
Variation de stock	6 020	-12 935
Variation de stock marchandises et matières premières		
Autres achats non stockés		2 675 838
Services extérieurs		2 232 645
Autres services extérieurs		2 637 946
Autres achats et charges externes	853 235	
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	76 540	81 086
Salaires et traitements	1 115 529	1 326 149
Charges sociales	474 374	591 389
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 152	15 386
Dotations aux provisions	533 358	2 373
Reports en fonds dédiés	519 147	
Engagements à réaliser sur ressources affectées		136 546
Autres charges	1 262 564	
Aides financières		
Autres charges		2 046 853
Total II	4 872 607	11 859 017
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)		

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 (suite)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	829	4 225
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change	67	38
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	896	4 263
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		17
Différences négatives de change	222	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	222	17
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	674	4 246
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	58 482	16 230
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	58 482	16 230
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 515	60 096
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	3 515	60 096
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	54 967	-43 866
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	5 181 166	12 552 519
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 876 344	11 919 130
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	304 822	633 389
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	2 356 773	5 584 494
Bénévolat	32 638	810 856
TOTAL	2 389 411	6 395 350
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	2 356 773	
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		5 584 494
Personnel bénévole	32 638	810 856
TOTAL	2 389 411	6 395 350

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice 2020, clos le 31 décembre 2020. Le bilan à cette date, avant répartition, fait état d'un total de 5 230 399 € dont un excédent de 304 822 € au titre du résultat de l'exercice 2020.

Description de l'association

L'association Solidarité Sida est une association loi 1901, créée le 19 octobre 1992. Son action s'organise autour de trois axes : l'aide aux personnes vivant avec le VIH et aux associations qui les accompagnent en France et à l'international, la prévention auprès des jeunes et la mobilisation des jeunes, de l'opinion publique et des pouvoirs politiques sur la question de l'accès universel aux soins. Pour mettre en oeuvre ses ambitions, Solidarité Sida a développé un modèle atypique fondé sur l'organisation de nombreux événements (notamment le festival Solidays) qui constituent à la fois des outils innovants et efficaces de sensibilisation et la source principale de financement de ses programmes.

Faits marquants

La crise liée à la pandémie de la COVID-19 a impacté de façon importante les activités et le modèle de financement de Solidarité Sida.

En effet, les différentes mesures de restrictions imposées ont obligé l'association à suspendre de nombreuses activités prévues et notamment : les actions de prévention, les déplacements nationaux et internationaux ainsi que l'organisation d'ateliers avec les associations partenaires les réunions d'information et de formations de bénévoles, etc. Par ailleurs, l'interdiction des rassemblements a contraint Solidarité Sida à annuler l'édition 2020 du festival Solidays prévue les 19-20-21 juin. Cette situation a fait subir à l'association une perte considérable de ressources attendues pour l'exercice 2020. Afin de maintenir sa capacité d'action et notamment de financements des projets de lutte contre le Sida, Solidarité Sida a lancé une campagne de levée de fonds auprès des partenaires publics et privés du festival ainsi qu'auprès du grand public, détenteurs de billets ou donateurs. Par ailleurs, l'association a bénéficié d'aides publiques exceptionnelles permettant de couvrir partiellement la perte des produits d'exploitation liés à l'organisation de Solidays et d'autres initiatives. L'ensemble des fonds ainsi levés permettent aujourd'hui de stabiliser la santé financière de l'association.

L'excédent qui en résulte permet d'envisager une continuité des actions de prévention et d'aide aux malades à l'aune de l'exercice 2021 où les activités de Solidarité Sida restent fortement impactées avec une deuxième annulation consécutive de Solidays notamment.

Evénements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité. Les activités sont toujours affectées par la COVID-19 sur l'exercice 2021. À la date de l'arrêté des comptes 2020 par le Conseil d'Administration, il n'est pas possible d'en apprécier l'impact financier éventuel sur l'association.

Changement de méthode comptable et de présentation des comptes

Les états financiers ont été établis et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016 et le règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08 applicable aux associations.

Les conventions comptables ont été appliquées :

- En conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.
- Dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'Association Solidarité Sida a appliqué, à compter du 1er janvier 2020 le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Il est à noter que les comptes de l'association n'ont pas fait l'objet de changement de méthode comptable.

a) Changement de méthode comptable :

L'application de ce règlement constitue un changement de méthode lié à un changement de réglementation et implique également un changement de présentation des états financiers 2020.

b) Changement de présentation des comptes :

Le bilan et le compte de résultat du dernier exercice clos ne sont pas modifiés (article 122-3 du PCG) et les états financiers 2020 sont présentés en vertu du règlement ANC 2018-06.

Les impacts de ce nouveau règlement ANC n° 2018-06 sur la présentation des états financiers sont principalement l'insertion de nouvelles rubriques dans l'annexe :

- tableau de compte de résultat par origine et destination
- tableau de compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public
- nouveau modèle de tableau de variation des fonds propres

La présentation des comptes 2019 dans les états financiers 2019, approuvés durant l'AG du 7 novembre 2020, représentent exactement les comptes 2019 approuvés.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition lors de leur entrée au patrimoine de l'association.

Les amortissements sont calculés en mode linéaire selon le plan suivant :

- Logiciels : 1 an
- Matériel informatique : 3 ans
- Autres immobilisations corporelles : 5 à 10 ans

Stocks

Le stock est composé principalement de tee-shirts. Ces derniers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (C. com. art. 12) et valorisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré. Au 31 décembre 2020, le montant des stocks s'élève à 30 695 €, afin de tenir compte de l'arrêt de la boutique en ligne, une dépréciation du même montant a été constaté.

Engagement retraite

Le montant des engagements de retraite sur la base des hypothèses ci-après, est calculé selon la méthode prospective des unités de crédit projetées.

Le montant de l'engagement s'élève à 56 K€ au 31 décembre 2020.

L'engagement à ce titre est considéré comme non significatif au 31 décembre 2020.

Hypothèses 2020 :

Taux d'actualisation : 0.77 %
(duration estimée : 10 ans)

Turnover :

– Agents de maîtrise, cadres, employés : Moyen.

Taux d'augmentation des salaires : 1.00%

– Cadres : 1 %

Table de mortalité : Insee 2013-2015

Age de départ à la retraite :

– Cadres : 65–67 ans

– Non Cadres : 65–67 ans

Conditions de départ en fin de carrière :

– Initiative employé : 100 %

– Initiative employeur : 0 %

Taux de charges sociales :

– Agent de maîtrise : 42.00 %

– Cadre : 46.00 %

Placements financiers

L'association place ses fonds dans des comptes sur Livret rémunérés.

Parts Crédit Coopératif : 305 000€

Au 31 décembre 2020, l'ensemble de ces comptes s'élevait à 2 669 625 €

La rémunération de ces livrets s'est élevée à 829 €

Une dépréciation des placements financiers est comptabilisée lorsque la valeur actuelle des titres est inférieure à leur valeur comptable.

Provision pour risques et charges

L'association a constaté une provision pour risques et charges au 31 décembre 2020 pour 510 070 €. Cette provision correspond au chiffre d'affaire des billets pour lesquels aucune intention de remboursement n'a été exprimée à la clôture des comptes 2020. En effet dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de la Covid-19, l'interdiction des rassemblements a contraint l'association à annuler l'édition 2020 du festival Solidays. Pour ces raisons, Solidarité Sida a développé une plateforme numérique dédiée à la gestion des remboursements et d'abandons de billets. Une information à destination de tous les détenteurs de billets a été envoyée par email et relayée sur le site internet du festival et les réseaux sociaux leur demandant d'exprimer le choix entre remboursement ou abandon au profit de Solidarité Sida. À date d'aujourd'hui, 8 562 détenteurs de billets n'ont pas manifesté leur intention. Cette provision permet donc de faire face à des demandes de remboursement qui pourraient intervenir au cours de l'exercice 2021.

Fonds dédiés

Elle a également constaté 519 147 € en fonds dédiés sur autres ressources au 31 décembre 2020, soit la part non consommée sur l'exercice 2020 de subventions publiques affectées aux actions et programmes pluriannuels.

Fonds propres

Le résultat excédentaire de 2019 d'un montant de 633 389 € a été affecté, en totalité, par l'Assemblée Générale ordinaire du 7 novembre 2020 en compte de report à nouveau. Les fonds propres de l'association sont ainsi portés à 1 376 686 €. Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2020 soit 304 822 € en report à nouveau.

Autres informations

Effectif de l'association

L'effectif total des salariés s'élève à 38 ETP au 31 décembre 2020. L'effectif moyen annuel calculé sur le nombre de salariés est de 37 ETP.

Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23/05/2006, le montant total des rémunérations brutes annuelles au titre de l'exercice 2020 des trois plus hauts cadres dirigeants salariés représente 189 262 €. Comme chaque année, le président ainsi que les autres membres du CA ne perçoivent ni rémunération ni avantage en nature.

Contributions volontaires en nature

Bénévolat

L'association fonctionne grâce à l'engagement de ses nombreux volontaires. Leur travail valorisé au SMIC (charges sociales comprises soit 14.62 € en moyenne) représente près de 2 233 heures de travail pour 32 638 €.

Dons en nature

L'association a également obtenu de nombreuses gratuités en 2020. Elles sont évaluées à 2 356 773 € et se composent de la façon suivante :

Affichage : 1 327 816 €, principalement des écrans digitaux, valorisés en fonction du nombre d'écrans et de la durée en jours de la diffusion de la campagne

Cinema : 0 €

Presse : 737 005 €, principalement des pages dans des parutions quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles, valorisées en fonction du format et de la durée de la parution

Radio : 77 050 €, deux partenariats avec Europe 1 et Virgin Radio, valorisés en fonction du nombre d'annonces, de leur durée et de la période de diffusion

Télévision : 0 €

Web : 214 902 €, principalement des bannières sur différents médias digitaux, valorisées en fonction de la quantité, du format et de leur emplacement sur chaque média

Street Marketing : 0 €

Logistique et technique : 0 €

Engagements hors bilan

Engagements pris en matière de crédit-bail :

Solidarité Sida ne s'est pas engagé en matière de crédit bail au cours de l'exercice 2020

Informations sur les transactions avec des contreparties

L'association Solidarité Sida n'a pas conclu de conventions avec des contreparties dans des conditions telles que prévues dans l'article 431-12 du règlement ANC 2018-06.

L'association Solidarité Sida est liée à l'association Fonds Solidarité Sida Afrique par une convention de gestion aux termes desquels, l'association Fonds Solidarité Sida donne pouvoir à l'association Solidarité Sida d'engager, en son nom, toutes les dépenses nécessaires à la bonne gestion de la redistribution des fonds. Au titre de l'exercice 2020, les montants engagés par cette convention sont de 30 000 € au titre des ressources humaines mobilisées par Solidarité Sida pour le compte de Fonds Solidarité Sida Afrique dans le cadre du programme Access.

Dispositifs spécifiques relatives à l'appel public à la générosité

Les informations requises en matière d'appel à la générosité du public comprennent un compte de résultat par origine et par destination, un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public et un tableau de variation des fonds propres spécifiques (articles 432-1 et suivants du règlement comptable ANC 2018-06).

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	269 040	269 040		
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	470 138	470 138		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	9 569			
2.2 Parrainage des entreprises	376 645			
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	697 866			
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 188 388			
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	32 975			
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	136 546			
TOTAL	5 181 167	739 178		
CHARGES PAR DESTINATION				
1- Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 876 830	329 434		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	343 776			
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	570 606			
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	732 382	127 128		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	6 206	6 206		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	276 888	49 282		
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	550 510			
5- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DE L'EXERCICE	519 147			
TOTAL	4 876 345	512 050		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	304 822	227 128		

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (SUITE)

B- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Bénévolat	2 389 411	2 389 411		
1.2 Prestations en nature				
1.3 Dons en nature				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
TOTAL	2 389 411	2 389 411		
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS LOCALES				
1.1 Réalisées en France	2 389 411	2 389 411		
1.2 Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3- CONTRIBUTION VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	2 389 411	2 389 411		

L'interdiction de la tenue du festival Solidays en raison de la crise sanitaire liée à la Covid19 a fait subir à Solidarité Sida une perte considérable de ressources attendues pour l'exercice 2020. Afin de maintenir sa capacité d'action et notamment de financements des projets de lutte contre le Sida, Solidarité Sida conjointement avec l'association Fonds Solidarité Sida Afrique a lancé une campagne d'appel public à la générosité auprès d'entreprises mécènes et du grand public, détenteurs de billets ou donateurs. L'ensemble des fonds ainsi levés permettent aujourd'hui de stabiliser la santé financière de l'association. L'excédent qui en résulte permet d'envisager une continuité des actions de prévention et d'aide aux malades à l'aune de l'exercice 2021 où les activités de Solidarité Sida restent fortement impactées avec une deuxième annulation consécutive de Solidays notamment.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1- MISSIONS SOCIALES			1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	329 434		1.1 Cotisations sans contrepartie 1.2 Dons, legs et mécénats - Dons manuels - Legs, donations et assurance-vie - Mécénats	269 040 470 138	
1.2 Réalisées à l'étranger - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	127 128		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	6 206				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	49 282				
TOTAL DES EMPLOIS	512 050		TOTAL DES RESSOURCES	739 178	
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2- REPRISE SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	227 128		DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	739 178		TOTAL	739 178	
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	0	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice	227 128	
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	227 128	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	660 000							660 000
Report à nouveau	83 297	633 389						716 686
Excédent ou déficit de l'exercice	633 389	-633 389		304 822	227 128			304 822
Situation nette								
Dotations consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	1 376 686			304 822	227 128			1 681 508

Immobilisations et amortissements

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes :

Actif immobilisé	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorporelles	9 278			9 278
Immobilisations corporelles	138 200	4 516		142 716
Immobilisations financières	100 896	308 837	19 727	390 007
Immobilisations en cours	0	15 360		15 360
TOTAL	248 374	328 713	19 727	557 360

Amortissements et provisions d'actif :

Amortissements et provisions	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorporelles	8 643			8 643
Immobilisations corporelles	97 772	17 152		114 923
TOTAL	106 415	17 152	0	123 567

Détail des immobilisations (incorporelles et corporelles) et amortissements en fin de période :

Nature des biens	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess. & droits sim. brev.	9 278	8 643	635	1 an
Agencements	57 702	41 040	16 662	5 à 10 ans
Matériel de bureau & infor. / mobilier	85 014	73 884	11 131	3 ans
TOTAL	151 994	123 567	28 427	

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Etat produits à recevoir	954 439
Créances clients et comptes rattachés	30 000
Autres produits à recevoir	42 532
TOTAL	1 026 971

Fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes	136 546	519 147	136 546			519 147	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	136 546	519 147	136 546			519 147	

Les fonds dédiés à la fin de l'exercice 2020 se composent de :

83 479€ qui correspondent au financement de l'AFD pour le projet AUTO III ;
435 668€ qui correspondent au financement d'Expertise France Initiative 5% pour le projet FORSS.

Etat des échéances des créances et des dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	305 000		305 000
Actif circulant & charges constatées	2 126 980	2 126 980	
TOTAL	2 431 980	2 126 980	305 000

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit	175	175		
Dépôts et cautions reçus	0	0		
Fournisseurs et comptes rattachés	307 169	307 169		
Personnels et comptes rattachés	109 543	109 543		
Dettes fiscales & sociales	127 354	127 354		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 422	5 422		
Autres impôts et taxes	42 376	42 376		
Groupes et associés	0	0		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Autres dettes (yc soutiens aux associations France et Etranger)	497 101	497 101		
Produits constatés d'avance	1 277 447	944 113	333 334	
TOTAL	2 366 587	2 033 253	333 334	0

Charges et produits constatés d'avance

	2020	2019
Charges constatées d'avance	83 782	16 322
Produits constatés d'avance	1 277 447	1 491 459

Les produits constatés d'avance pour l'exercice 2020 se décomposent de la manière suivante :

Reckitt-Benckiser (Prévention)	11 947
Expertise France Initiative 5% (projet FORSS)	209 812
Région Hauts de France (Prévention)	35 842
MACIF (Prévention)	35 842
Gilead (table Gala)	10 000
Danone (table Gala)	10 000
AFD (AUTO III)	666 058
Ministère de la Jeunesse (Solidays)	140 000
Ministère de la Culture (Solidays)	140 000
Gilead (aide exceptionnelle Covid-19)	17 946